

Motion de MM. Didier Bonny, Olivier Coste, Mmes Catherine Hämmerli-Lang, Michèle Künzler, MM. Jacques Mino, Jean-Pierre Oberholzer et Mme Marie-France Spielmann: «Sonnez avant d'entrer».

(renvoyée à la commission du règlement par le
Conseil municipal lors de la séance du 7 juin 2000)

MOTION

Considérant que:

- les séances plénières sont une des rares occasions de rencontre de conseiller(ère)s municipaux(ales) de partis différents ne fréquentant pas les mêmes commissions;
- les discussions, même discrètes, qui se superposent aux débats créent un bruit de fond désagréable et parfois gênant;
- les conseiller(ère)s qui s'éloignent de la salle soit pour rédiger une mise au point avec un collègue, soit pour faire une photocopie sont assimilé(e)s à des absentéistes ou à des habitué(e)s de la buvette;
- l'usage de la sonnerie d'appel au vote est laissé au bon vouloir de la présidence du bureau,

le Conseil municipal demande que chaque vote soit précédé d'une sonnerie permettant aux conseiller(ère)s de réintégrer leur place, sonnerie qui devrait avoir lieu systématiquement au moment de la prise de parole du dernier orateur inscrit (ou de la dernière oratrice), et que le règlement du Conseil municipal soit modifié en conséquence.